STONE & QUARTZ CLEANER + PROTECTOR

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) du Canada DORS / 2015-17

SECTION 1: PRODUIT ET LA IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Identificateur de produit

Nom Chimique	Mélange
N° CAS	Mélange
Nom Commercial	STONE & QUARTZ CLEANER + PROTECTOR
Code du produit.	Aucun

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée	Double nettoyage et protéger le produit
Utilisations Déconseillées	Aucun
Identification de la société	MORE Surface Care, LLC 200 Union Grove Rd SE Calhoun, GA 30701
Téléphone	(844) 404-MORE (6673)
Email (personne compétente)	steve@moresurfacecare.com & mark@moresurfacecare.com

Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	**Urgence Médicale**: (416) 813-5900; Non classé comme dangereux pour le transport.

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

HPR / WHIMIS 2015 / Classification GHS	Non classé comme dangereux pour l'utilisation et le conditionnement.

Éléments d'étiquetage

Symbole de Danger	Aucun
Mention(s) d'Avertissement	Aucun
Mention(s) de Danger	Aucun
Mention(s) de Mise en Garde	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS D'INHALATION: Consulter un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin. EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

Autres dangers Aucun

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux	% wt.*	N° CAS	Classification des dangers
Surfactant mixture	<1	Mixture	Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2b; H320 Aquatic Acute 1; H402 Aquatic Chronic 3; H412
Amphoteric surfactant blend	<0.5	Mixture	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Acute 1401

Autres informations - Les substances dans le produit qui pourraient présenter un danger sanitaire ou environnemental, ou qui ont des limites d'exposition professionnelle, sont détaillées ci-dessous.: **Aucun**

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Inhalation	Consulter un médecin en cas de malaise.
Contact avec la Peau	En cas de contact de la substance avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation (rougeurs, éruption ou apparition de cloques) s'étend, consulter un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Aucun
Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

-Moyens d'Extinctíon Appropriés	Non combustible. Ceux appropriés pour contenir l'incendie.
-Moyens d'extinctíon à Proscrire	Non attribué.
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	La combustion ou la décomposition thermique dégage des vapeurs toxiques et irritantes.
Conseils aux pompiers	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés en cas d'incendie. Maintenir les récipients au frais en les arrosant d'eau s'ils sont exposés au feu.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
Précautions pour la protection de l'environnement	Empêcher le liquide de pénétrer dans les égouts, dans les caves et dans les fosses et tranchées de travail. Éviter le rejet dans l'environnement.
Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.
Référence à d'autres sections	Aucun
Autres informations	Aucun

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	
-Température de stockage	Ne pas laisser le produit geler.
-Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Double nettoyage et protéger le produit

SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition sur le lieu de travail

SUBSTANCE.	N° CAS	(8 h TWA)		(VLE)		Remarque:
		OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	OEL (Canada)	TLV (ACGIH)	
Aucun	-----	-----	-----	-----	-----	-----

-VME : Limite d'exposition prolongée; VLE: Limite d'exposition (15 min)

Méthode de surveillance recommandée

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Non requis normalement.

Équipement personnel de protection

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection pour les yeux (lunettes de protection, écran facial ou lunettes de sûreté).

Protection de la peau (Protection des mains/ Divers)

Porter des gants adaptés si un contact prolongé avec la peau est probable. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.

Protection respiratoire	Normalement, aucune protection respiratoire individuelle est nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Vérifier avec les données des équipements de protection du fournisseur.
Thermal hazards	Non requis normalement. Utilisez des gants de protection thermique, en cas de besoin.
Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement	Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquid
Couleur.	Colorless
Odeur	Mild
Seuil Olfactif (ppm)	Non disponible
pH	~7.0
Point de Fusion (°C) / Point de Congélation (°C)	~0 °C (similar to water)
Point/intervalle d'ébullition [°C]:	~100 °C (similar to water)
Point d'Eclair (°C)	Non applicable
Taux d'Evaporation	Non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites d'Explosivité	Non disponible
Pression de Vapeur (Pascal)	Non disponible
Densité de Vapeur (Air=1)	Non disponible
Masse volumique (g/ml)	Non disponible
Solubilité (Eau)	Non disponible
Solubilité (Autre)	Non disponible
Coefficient de Partage (n-Octanol/eau)	Non disponible
Température d'Auto-Inflammabilité (°C)	Non disponible
Température de Décomposition (°C)	Non disponible
Viscosité Cinématique (cSt)	Non disponible
Propriétés explosives	Non disponibleNon Explosif.
Propriétés comburantes	Non disponible
Autres informations	Non disponible

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Stable dans les conditions normales.
Stabilité chimique	Stable.
Possibilité de réactions dangereuses	Non attribué.
Conditions à éviter	Matières incompatibles.
Matières incompatibles	Ce produit doit être stocké à l'écart des fortes sources de chaleur et des produits chimiques oxydants.
Produit(s) de décomposition dangereux	Monoxyde de carbone, Dioxyde de carbone, Fumée âcre

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Itinéraire d'expositions: Inhalation**,** Contact avec la Peau**,** Contact avec les yeux

Informations sur les effets toxicologiques

Surfactant mixture (CAS# Mixture) - Par analogie avec des produits apparentés:

Toxixité aiguë	LD50 (oral): ~2290 mg/kg-bw (rat)
Irritation/Corrosivité	Irritant pour les yeux et la peau.
Sensibilisation	Peu probable.
Toxicité à dose répétée	Peu probable.
Cancérogénicité	Il est peu probable de présenter un danger cancérogène à l'homme.

NTP	IARC	ACGIH	OSHA	NIOSH
Non.	Non.	Non.	Non.	Non.

Mutagénicité	Peu probable.
Toxicité pour la reproduction	Peu probable.

SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Surfactant mixture (CAS# Mixture) - Par analogie avec des produits apparentés:

A court terme	LC50 (96 heures): ~ 37 mg/l (fish) LC50 (48 heures): ~ 38 mg/l (aquatic invertebrate)
À long terme	Non disponible.
Persistance et dégradabilité	Non disponible.
Potentiel de bioaccumulation	Non disponible.
Mobilité dans le sol	Non disponible.
Résultats des évaluations PBT et VPVB	Non disponible.
Autres effets néfastes	Rien de connu.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale. Se renseigner auprès de spécialistes ou auprès des autorités locales.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transports terrestres (TDG)	Transport maritime (IMDG)	Transports aérien (OACI/IATA)
numéro ONU,			
Désignation officielle de transport	**Non classé comme dangereux pour le transport.**		
Classe(s) de danger pour le transport			
Groupe d'emballage			
Dangers pour l'environnement			
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC: Non applicable

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Canada (DSL / NDSL) - Tous les produits chimiques listés

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 1-16.

Date de préparation: April 17, 2015

Mention(s) de Danger et Phrases de Risque Énuméré dans: SECTION 2:/ SECTION 3:

Mention(s) de Danger
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H318: Provoque des lésions oculaires graves.
- H320: Provoque une irritation oculaire.
- H401: Toxique pour la vie aquatique.
- H402: Toxique pour la vie aquatique.
- H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils en matière de formation : Aucun.

Disclaimer: We believe the statements, technical information and recommendations contained herein are reliable, but they are given without warranty or guarantee of any kind. The information contained in this document applies to this specific material as supplied. It may not be valid for this material if it is used in combination with any other materials. It is the user's responsibility to satisfy oneself as to the suitability and completeness of this information for the user's own particular use.